

Fontainebleau, le 4 DEC. 2020

Le Président de la communauté
d'agglomération du Pays de Fontainebleau

à

Mesdames et Messieurs les
conseillers communautaires

N/REF: SB/VPL/2020D/1691
Affaire suivie par : Sophie BONIN
Ligne directe : 01-64-70-10-88
Messagerie : secretariat.general@pays-fontainebleau.fr

Objet : Convocation au conseil communautaire du 10 décembre 2020

Madame, Monsieur, Cher(e) collègue,

Je vous convie à participer, en qualité de conseiller communautaire, à la réunion du conseil de la communauté d'agglomération qui se tiendra le :

Jeudi 10 décembre 2020 à 19h00

**Salle Claude Cottereau
Avenue de Fontainebleau
77930 CHAILLY EN BIÈRE**

Conformément à la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire, le conseil communautaire se tiendra sans la présence du public.

Les débats seront retransmis en direct audio via le Facebook de l'agglomération.

Selon l'évolution de la réglementation en vigueur, les modalités de la séance pourront évoluer. Une information préalable vous sera communiquée.

A ce titre, je vous prie de trouver ci-joint l'ordre du jour et le dossier de conseil.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, Cher(e) collègue en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Bien cordialement,
Pascal GOUHOURY

Président de la communauté
d'agglomération